

---

# **PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON**

**07 JANVIER > 20 JANVIER 2025**

---

# SOMMAIRE

---

---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(3 articles)

---

---



mardi 7 janvier  
2025

### La place des Tricoteries va changer de look (423 mots)

A Chaligny, la place des Tricoteries, voisine de la médiathèque de la Filoche, a été conçue dans un style minéral de béton et d'enrobés qui...

Page 6



mercredi 15 janvier  
2025

### L'enquête publique unique sur le PLUi et les PDA est lancée (223 mots)

Un nouveau plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et des périmètres délimités des abords de monument historique (PDA) est en cours...

Page 7



vendredi 17 janvier  
2025

### Filipe Pinho ne briguera pas de nouveau mandat en 2026 (426 mots)

Mardi matin à Jean l'Hôte, devant un public composé d'élus locaux, d'acteurs associatifs, de représentants institutionnels et de citoyens, Filipe...

Page 8

---

---

## COMMUNES MOSELLE ET MADON

(13 articles)

---

---



mercredi 8 janvier  
2025

### Luthopie, l'aventure rurale de trois jeunes ingénieurs (295 mots)

Luthopie, un nom composé des premières lettres de prénoms de Lucie Ratefiarison, Thomas Gremille et Pierre Marchal, c'est ainsi qu'a été baptisée la...

Page 10



vendredi 10 janvier  
2025

### Vœux : le maire annonce les grands projets de la ville (404 mots)

Page 11



samedi 11 janvier  
2025

### Vœux du maire : APIcité, pumptrack et conseil des jeunes (247 mots)

C'est devant un nombreux public d'habitants, et un parterre de personnalités que M. Boussert a présenté ses vœux. Après avoir rappelé tout ce qui a...

Page 12

 dimanche 12 janvier 2025	<b>Le quartier intergénérationnel inauguré en 2025</b> (248 mots) La cérémonie des vœux s'est déroulée à la salle des sports en présence des représentants politiques, des membres des associations et de nombreux...	Page 13
 lundi 13 janvier 2025	<b>Des travaux prévus en 2025 au terrain multisport</b> (150 mots) Le maire Patrick Potts a accueilli le député Dominique Poitier, le président de la CCMM (communauté de communes Moselle et Madon) Filipe Pinho, et le...	Page 14
 mardi 14 janvier 2025	<b>Des riverains dans l'ombre de deux projets immobiliers à deux étages</b> (708 mots)	Page 15
 mardi 14 janvier 2025	<b>Vœux du maire prudents mais teintés d'humour</b> (289 mots) René Maniette, maire de la commune, avait convié les membres des associations et des clubs, les enseignants et les services de proximité de l'État...	Page 17
 mardi 14 janvier 2025	<b>Un projet immobilier en face de la nouvelle piscine</b> (278 mots) En premier point, les travaux dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain » sont lancés, des tracts explicatifs seront transmis à chaque...	Page 18
 jeudi 16 janvier 2025	<b>Une comédie musicale pour mettre en scène la vie locale</b> (482 mots) Après deux films sur l'histoire du peuple du fer dans le bassin de Neuves-Maisons, Lino Buttice, musicien et vidéaste néodomien, s'attelle maintenant...	Page 19
 jeudi 16 janvier 2025	<b>Conseil : prêt de 250.000 €</b> (100 mots) Le conseil adhère à L'Agence France Locale et donne suite à la proposition de cet organisme pour un prêt de 250.000 € sur 15 ans à un taux de 3,40 %....	Page 21
 samedi 18 janvier 2025	<b>Les vœux du maire... et l'annonce de son prédécesseur</b> (406 mots) Comme le veut la tradition, André Bagard, maire de Chaligny, a adressé mardi dernier ses vœux pour 2025 à ses concitoyens, en présence du président...	Page 22
 lundi 20 janvier 2025	<b>Focus sur la réhabilitation de la ferme Lambert en 2025</b> (271 mots) Thierry Weyer, maire, a présenté ses vœux à la population. Devant une salle comble pour l'occasion, il a d'abord évoqué la situation de crise...	Page 23



lundi 20 janvier  
2025

## Partenariat mairie-SDIS 54 : la commune solidaire des pompiers (149 mots)

Afin de soutenir et d'aider les sapeurs-pompiers volontaires de la commune, le maire et les représentants du SDIS 54 (service départemental...

Page 24

---

---

## ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



vendredi 10 janvier  
2025

## Toul. Vœux du député Dominique Potier : des souhais empreints d'espérance pour 2025 (154 mots)

En 2017, le mathématicien Cédric Villani et Dominique Potier , député de la 5 e circonscription de Meurthe-et-Moselle, se sont connus et appréciés à...

Page 26

---

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES MOSELLE  
ET MADON

---



DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—CHALIGNY

## La place des Tricoteries va changer de look

En septembre, les élus communautaires avaient décidé de transformer cette place, très minérale. Les travaux vont débuter le 13 janvier.

**A** Chaligny, la place des Tricoteries, voisine de la médiathèque de la Filoche, a été conçue dans un style minéral de béton et d'enrobés qui aujourd'hui, dans un contexte de réchauffement climatique, accentue l'effet de chaleur. En septembre, les élus communautaires ont voté des travaux pour la rendre plus fraîche, plus accueillante et favorable à la biodiversité, travaux qui débuteront le 13 janvier.

Lors d'une réunion publique, Sophie Le Doré, conceptrice et paysagiste à Metz, a dévoilé le projet en présence de l'entreprise ID Verde, déjà connue pour l'aménagement de l'îlot de fraîcheur voisin. Les travaux comprendront la désimperméabilisation des sols pour permettre l'infiltration des eaux pluviales et la végétalisation de la place qui deviendra un agréable lieu de rencontre, même par fortes chaleurs. La place sera parsemée d'une pelouse fleurie, plantée de 250 arbustes et plantes vivaces, ainsi que 40 arbres

d'âges et d'essences différents : tilleuls, érables et même micocouliers, adaptés aux hivers plus doux. Grâce à ces plantations, la résonance va également diminuer. Le projet inclut des allées piétonnes et des équipements pratiques, comme des appuis à vélos. Les structures d'assise actuelles seront repositionnées et les bornes amovibles remplacées.

Le sol sera enrichi grâce à la technique de la biodynamisation, déjà testée dans l'îlot de verdure : sa composition sera analysée, puis des micro-organismes spécifiques y seront introduits « pour accélérer la pousse et revitaliser un sol actuellement inerte, » a expliqué Sophie Le Doré. Pendant les travaux, le chantier sera clôturé, avec maintien d'une circulation piétonne sécurisée et de l'accès aux bâtiments. La collecte des ordures ménagères s'effectuera normalement. D'un coût total de 170 000 € HT (dont 40 % espérés via le Fonds vert), ce projet a séduit

et suscité de nombreuses questions de la part des riverains.

Côté travaux, après deux premières semaines bruyantes de démolition du béton de 8 h à 16 h 30, la phase d'aménagement, avec apport de terre végétale, plantation des arbres jusqu'à fin mars, sera plus paisible, comme, en avril-mai, le semis de la pelouse suivi de la pose des bornes. Les clôtures seront ôtées dès que la pelouse aura poussé. Quelques arbres nouveaux seront plantés également sur le parking, dans un sol biodynamisé, pour remplacer ceux qui y végètent. ■



Sophie Le Doré, paysagiste conceptrice, Pierre Filliot conducteur de travaux de ID Verde et Cyril Jolliot, chargé de développement économique à la communauté de communes, ont présenté le projet aux riverains.





---

---

DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—COM COM MOSELLE ET MADON

---

---

## L'enquête publique unique sur le PLUi et les PDA est lancée

Un nouveau plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et des périmètres délimités des abords de monument historique (PDA) est en cours d'élaboration. Depuis trois mois, la communauté de communes Moselle et Madon a collecté l'avis des communes et des personnes publiques associées. Depuis novembre, une enquête publique sur ce PLUi est en cours de préparation.

Depuis ce mardi 14 janvier et jusqu'au 13 février, le public peut consulter le dossier papier et faire part de ses observations sur le registre déposé

au siège de la CCMM et dans les 19 mairies, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier est consultable en version numérique depuis un ordinateur mis à disposition au siège de la CCMM et sur le site dématérialisé

[www.registredemat.fr/pluietpda-ccmm](http://www.registredemat.fr/pluietpda-ccmm) sur lequel les observations peuvent aussi être déposées.

Les habitants pourront également écrire à l'attention de la commission d'enquête avec la mention « observations pour l'enquête publique unique sur le PLUI et les PDA » :

► soit par voie postale :  
CCMM 712 rue Nicolas-Cugnot  
54230 Neuves-Maisons

► soit par voie numérique uniquement à l'adresse dédiée :  
[pluietpda-ccmm@registredemat.fr](mailto:pluietpda-ccmm@registredemat.fr).

À l'issue de l'enquête publique, le PLUi pourra être adopté par le conseil communautaire en intégrant les remarques ou suggestions pertinentes. Le dossier sera ensuite soumis au préfet pour validation. ■





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—C.C. MOSELLE-ET-MADON

## Filipe Pinho ne briguera pas de nouveau mandat en 2026

Le centre culturel Jean-l'Hôte a été le théâtre d'un moment fort pour la communauté de communes de Moselle et Madon. Filipe Pinho, président de l'intercommunalité depuis près de 13 ans, a profité de la cérémonie des vœux pour annoncer qu'il ne se représenterait pas pour un nouveau mandat en mars 2026.

**M**ardi matin à Jean l'Hôte, devant un public composé d'élus locaux, d'acteurs associatifs, de représentants institutionnels et de citoyens, Filipe Pinho a ouvert son discours par un vibrant hommage à la solidarité qui caractérise la communauté de communes. Il a rappelé l'importance de « l'union républicaine » dans un monde traversé par des paradoxes et des défis majeurs. Il a souligné l'engagement collectif nécessaire pour répondre aux besoins des habitants et porter des projets ambitieux.

Le président a également détaillé les réalisations marquantes de 2024, dont l'inauguration de la voie verte Maron - Neuves-Maisons, le développement des énergies renouvelables avec des centrales hydroélectriques à Flavigny et Messein, et des projets structurants tels que le LEMM santé à Chaligny ou le renouvellement urbain à Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent.

« Ce travail collectif est une œuvre dont nous pouvons être fiers », a-t-il déclaré en saluant les agents et les élus engagés à ses côtés.

*« Le temps est venu de faire un pas de côté »*

Le moment clé de son intervention a été son annonce de ne pas briguer de nouveau mandat en 2026. Ému mais résolu, il a expliqué : « Il est désormais de ma responsabilité de constater que le temps est venu de faire un pas de côté. »

À 50 ans, après 25 ans de vie publique et près de deux décennies à la tête de Chaligny et de Moselle et Madon, il a exprimé sa fierté pour le chemin parcouru et sa confiance en l'avenir du territoire.

Avec poésie, il a conclu : « Moselle et Madon, je te le dis : quand le temps s'arrêtera, je t'aimerai encore. »

Malgré son retrait des mandats locaux, Filipe Pinho a laissé entendre qu'il restera engagé politiquement. Son discours a également été un appel à poursuivre les efforts collectifs pour renforcer la démocratie locale et mener des projets novateurs au service des habitants.

Les applaudissements nourris ont marqué la fin de ce discours, témoignant de l'estime portée à cet homme qui a marqué l'histoire de Moselle et Madon.

Filipe Pinho tourne une page importante tout en ouvrant la voie à une transition politique prometteuse. ■



Filipe Pinho a partagé son choix de ne pas briguer de nouveau mandat en 2026.



---

COMMUNES MOSELLE  
ET MADON

---



DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—VITERNE

## Luthopie, l'aventure rurale de trois jeunes ingénieurs

Lucie Ratefiarison, ingénieure en génie mécanique, Thomas Gremille et Pierre Marchal, ingénieurs ESSTIN, se sont associés pour devenir agriculteurs.

**L**uthopie, un nom composé des premières lettres de prénoms de Lucie Ratefiarison, Thomas Gremille et Pierre Marchal, c'est ainsi qu'a été baptisée la nouvelle ferme de Viterne. Ses créateurs, trois jeunes ingénieurs, deux garçons et une fille, expliquent leur démarche.

Qui êtes-vous et pourquoi avoir choisi le nom Luthopie ?

« Nous n'éprouvions plus de plaisir à travailler dans l'industrie comme ingénieur. Que faire ? On avait envie de travailler ensemble, de retrouver le plaisir d'une activité en lien avec la nature, l'agriculture et l'élevage. Nous nous sommes formés et avons repris la ferme de M. Marchal qui partait en retraite. C'est ainsi qu'est née Luthopie, comme Lucie, Thomas et Pierre. »

2024, c'est le début de l'aventure ?

« C'est une première année d'apprentissage et de transition, le virage vers une agriculture biologique respectant la conservation des sols. On a commencé par des cultures destinées à la consommation humaine : blé, orge, seigle avoine et lentilles sans d'engrais ni produits chimiques. La race angus remplacera la race charolaise et le troupeau comprend un taureau. »

Pour 2025 et pour plus tard, quels sont vos projets ?

« En 2025, une serre sera construite, permettant à Lucie de commencer la culture maraîchère. Les produits seront vendus dans un magasin attendant la ferme, une vente en circuit court avec d'autres pro-

ducteurs. Une campagne de financement participatif sur MiiMOSA permettra de financer une chambre froide pour le magasin, un couloir de contention pour le soin des bêtes et un microtracteur pour le maraîchage. Plus tard, on pense créer des logements insolites pour faire découvrir la vie à la ferme. » ■



L'exploitation passe progressivement en bio.





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—NEUVES-MAISONS

## Vœux : le maire annonce les grands projets de la ville

Avec la cérémonie des vœux du maire, Pascal Schneider a sacrifié mardi soir à la tradition. En présence de Chaynesse Khirouni, présidente du conseil départemental, de Filipe Pinho, président de la CCMM, et de Dominique Potier, député, le maire a annoncé les grands travaux qui vont impacter la ville dans les prochaines années.

**P**our commencer la cérémonie des vœux, le conseil municipal des jeunes a lu un message d'espoir et de paix. Puis le maire est revenu sur le succès populaire de tous les événements organisés par la Ville en 2024, notamment la projection sur grand écran de la cérémonie d'ouverture des JO au centre Jean L'Hôte et la mise en lumière qui a drainé 4 000 spectateurs.

Après une pensée reconnaissante à tous les bénévoles associatifs, il a annoncé « une année de mobilisation pour Neuves-Maisons », évoquant les grandes lignes des projets qui vont impacter la ville et ses finances dans les 10 prochaines années.

Ils sont tous détaillés dans un dépliant limpide du service communication mis à disposition des habitants.

### Les travaux en prévision

2025 verra la pose de la première pierre du futur restaurant scolaire, dont les bâtiments à énergie passive accueilleront aussi la Poste et quelques logements.

Les travaux d'aménagement d'un chemin piéton entre la rue du Capitaine Caillon et la place Poirson vont débiter, comme ceux du parking près de l'église et la création du pôle multimodal de la gare.

D'autres projets sont à l'étude, dont l'ambitieuse démolition de l'autopont, la reconfiguration de la place Poirson et la reprise de l'ancien tracé de la rue du Capitaine Caillon pour rejoindre la rue A. Briand.

« Ces projets vont engager notre collectivité et nos partenaires financiers, l'État, la Région, le Département et la CCMM » a annoncé le maire.

Après lui, Filipe Pinho, président de la communauté de communes, a évoqué une réflexion collective entre CCMM, mairie et APCI « pour tracer des lignes de développement du site du Zublin, à la mine du Val de Fer. »

Chaynesse Khirouni, présidente du conseil départemental et le député Dominique Potier ont conclu sur des messages de solidarité, de liberté et de protection des plus faibles, alertant toutefois sur les difficultés financières annoncées.

La cérémonie s'est conclue sur le pot de l'amitié. ■



Le maire a annoncé à un auditoire très attentif, les grands travaux qui vont impacter la ville dans les prochaines années.



## Vœux du maire : APiCité, pumtrack et conseil des jeunes

C'est devant un nombreux public d'habitants, et un parterre de personnalités que M. Boussert a présenté ses vœux. Après avoir rappelé tout ce qui a été fait au cours de l'année écoulée, notamment l'engagement en ce qui concerne l'éducation et l'environnement, remercié l'association d'apiculteurs qui a obtenu le label APiCité et confirmé la bonne santé budgétaire de la commune, malgré des circonstances difficiles, le maire a tenu à se projeter vers l'année nouvelle.

### **Apicité : un label pour l'environnement**

Les dossiers sont nombreux : Maison d'accueil pour personnes âgées, maison pluri-

professionnelle de santé, développement de la plaine des sports, où un espace de pumtrack doit voir le jour. M. Boussert a également mis à l'honneur le conseil municipal des jeunes qui apporte énergie et enthousiasme sur la commune. Des jeunes qui foisonnent d'idées et de projets qui seront expliqués prochainement.

Le label APiCité® se situe dans le prolongement du programme « Abeille, Sentinelle de l'Environnement » : il s'inscrit dans une philosophie de communication et de sensibilisation sur le rôle primordial de l'ensemble des pollinisateurs dans le maintien de la biodiversité, et la nécessité de les protéger.

La commune de Richardménil s'inscrit dans cette démarche, interdisant par exemple l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces publics, installant des ruches en ville, ou encore mettant en place des programmes de sensibilisation autour de cette problématique dans les écoles. ■



Un label mérité pour la commune, grâce à l'engagement des apiculteurs amateurs.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

## Le quartier intergénérationnel inauguré en 2025

La cérémonie des vœux s'est déroulée à la salle des sports en présence des représentants politiques, des membres des associations et de nombreux habitants. Marcel Tedesco a d'ailleurs chaleureusement remercié l'ensemble des bénévoles et des représentants des 25 associations qui œuvrent et permettent le lien entre tous.

Le premier magistrat a présenté le bilan l'année 2024, et a fait mention des nombreuses invincibilités qui se déroulent dans le village. Il a indiqué que la mairie a dû faire face à de gros soucis de personnel au service administratif, soucis qui sont en passe d'être résolus.

### Les perspectives 2025

► Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, quatre personnes sont présentes au service technique.

► Après de nombreux aléas, le gros œuvre du quartier intergénérationnel est pratiquement terminé et les entreprises chargées de la menuiserie et de l'électricité, entre autres, vont prendre le relais. L'inauguration de ce quartier devrait avoir lieu en milieu d'année.

► Dès maintenant, la vente de terrains à construire au lieu-dit « les jardins du presbytère » est ouverte : s'adresser à la mairie pour de plus amples renseignements.  
(Tél. 03 83 26 70 01).

► L'aménagement du Parc du Chaubourot est terminé.

► Un projet, porté par l'office d'hygiène sociale, est de mettre en place une unité d'enseignement externalisé pour personnes polyhandicapées. ■



La pose de la première pierre du quartier intergénérationnel avait eu lieu il y a deux ans, son inauguration devrait avoir lieu en milieu d'année 2025.





## Des travaux prévus en 2025 au terrain multisport

**L**e maire Patrick Potts a accueilli le député Dominique Poitier, le président de la CCMM (communauté de communes Moselle et Madon) Filipe Pinho, et le vice-président du conseil départemental, Pascal Schneider, présents à la cérémonie des vœux.

Le premier magistrat a mis en avant les employés communaux, les conseillers, le président du foyer rural Laurent

Sagot, le président du club Passion carpe Olivier Vinschen, pour tout ce qu'ils apportent au village. En 2025, les travaux dans la commune porteront sur la réfection des trottoirs rue de la République ; le terrain multisport recevra un nouveau bitume et un nouveau grillage ; les fenêtres de l'école seront changées.

Liscia, Tifene et Lucas, les trois élèves qui ont gagné le

concours de l'école ont été récompensés lors de cette cérémonie. ■



Même les enfants du village étaient présents à cette cérémonie de vœux.





## Des riverains dans l'ombre de deux projets immobiliers à deux étages

Le temps passant, leurs craintes s'étaient mises en sommeil sur le sujet mais un petit ballet inattendu d'engins de chantier les a réveillées. Des riverains s'inquiètent depuis bientôt deux ans de voir s'élever, en bordure de la zone du Toit vert, deux immeubles d'une hauteur qui leur semble hors norme à Richardménil.

Dans la ligne de ciel de la bourgade de 2 500 âmes, rien ne dépasse encore. Les habitations de Richardménil ont ça de remarquable que toutes ou presque émarginent à 7,5 mètres au plus sous faitage, soit la hauteur banale des maisons de type R + 1. « Là où les pelleteuses se sont activées fin décembre, vont être construits deux immeubles en R + 2 qui sont présentés à 9,80 mètres sous faitage mais qui feront près de 12 mètres de haut en réalité. »

Plan sous les yeux, cet habitant montre et explique : « Le point zéro qui est pris comme référence est le niveau de la route, or les fondations des bâtiments seront posées près de deux mètres en contrebas de celle-ci, au niveau de nos maisons. Donc de la terre jusqu'à la pointe du toit, ils feront plus que les 10 mètres annoncés. C'est un sacré mur qui va s'élever dans notre paysage ! » De quoi faire de l'ombre à tout un petit monde dont les jardins, orientés à l'est de ces futures constructions de la rue de Nancy, ne verront plus le soleil se coucher.

### Silence radio depuis 2023

Leurs craintes sur les nuisances sonores et autres liées aux vis-à-vis et aux va-et-vient démultipliés, dont la perte d'ensoleillement et de valeur de leur bien, la poignée de foyers concernés les ont exprimées en 2023 déjà, après un recours gracieux adressé au maire lorsqu'ils ont pris la mesure de l'ampleur de ce nouveau programme immobilier.

Il prévoyait initialement deux lots composés chacun de cellules commerciales en rez-de-chaussée, d'un total de près de 50 logements sur deux étages dont nombre avec balcons ou terrasses ainsi que d'une soixantaine de places de stationnement aux abords.

Face à la fronde, la municipalité avait organisé une rencontre entre les résidents concernés et le promoteur du programme. Ce dernier devait revenir vers eux sous quelques semaines avec une version modifiée. Ils l'attendent encore. Longtemps dans l'expectative aussi, la mairie a néanmoins glané et apporté récemment de nouveaux éléments concernant ce chantier, dont un qu'elle veut apaisant.

### Un pôle pluridisciplinaire de santé

« Les démarches auprès des banques et des administrations ont pris du retard mais l'aménageur a repris contact prévenant qu'il allait pouvoir avancer », rapporte le maire Xavier Boussert, répondant que « oui, le permis de construire est conforme aux règles du PLUi en vigueur », que « les services compétents ont vérifié et oui, les évacuations d'eau nécessaires au programme sont compatibles avec le dimensionnement du réseau d'assainissement de la communauté de communes de Moselle et Madon ». Et que « non, rien n'est encore totalement figé ».

La preuve, le dernier bulletin municipal en date fait état d'un projet qui n'était pas originellement prévu sur ce site, à savoir l'aménagement d'un pôle pluridisciplinaire de santé de 500 m au rez-de-chaussée de ces immeubles surmontés d'appartements.

Pour briser la vue entre l'arrière de terrain à construire et les jardins des maisons existantes, un rideau végétal est déjà envisagé, la conservation

d'un sentier de mobilité douce également. « On ne peut pas empêcher un promoteur privé de chercher à rentabiliser son investissement mais celui-ci a grandi ici et montre un souci de faire les choses en bonne intelligence », assure et rassure le maire.

Imposer de réduire la voilure d'un étage, il n'en sera pas question mais pour travailler en concertation sur des sujets comme l'emplacement des fenêtres, la réduction des bal-

cons, la sécurisation des cheminements aux abords des bâtis, le dialogue devrait être relancé bientôt et la ligne d'horizon dégagée encore quelques mois. ■



Sur ce terrain qui fait dent creuse en bordure de la départementale, les habitants s'attendaient à une construction car il a fait l'objet de quatre permis successifs. Abandonnés faute d'acquisitions sur plan ou de garanties de construction suffisantes, ils n'avaient pas soulevé d'opposition car « ils restaient dans des dimensions raisonnables. » Photo Claire Fiorletta

*par Claire Fiorletta*





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

## Vœux du maire prudents mais teintés d'humour

**R**ené Maniette, maire de la commune, avait convié les membres des associations et des clubs, les enseignants et les services de proximité de l'État pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Un nombre important de maires des localités voisines étaient présents, ainsi que Filipe Pinho, président de la communauté de communes de Moselle et Madon.

Le maire de Maron a salué l'engagement des membres du conseil pour leur implication dans la vie de la commune ainsi que toutes les personnes qui œuvrent pour dynamiser le village. Après un rappel des différents chantiers engagés et des projets menés à bien, M. Maniette a fait part de sa

crainte d'un avenir maussade lié au projet de loi des finances qui risque de mettre à mal les gros projets en cours. Malgré ce contexte qui invite à la prudence, les travaux de finalisation des trottoirs et des ruelles devaient reprendre sous peu. Les deux gros projets de maison multiservices et aménagement de la place Charles-de-Gaulle sont éminemment liés à cette loi des finances. Concernant la place, une demande de subventions a été déposée à l'agence de l'eau pour un montant légèrement supérieur à 100 000 €. La décision devrait être prise en mars. La communauté de communes devrait verser 30 000 € au titre de la jouissance collective de cet espace. Une demande de DETR doit être complétée.

Pour conclure, par une note d'humour qui le caractérise, M. Maniette a rassuré l'assemblée en annonçant qu'il allait soigner la cenosillicaphobie (la peur du verre vide) de chacun, en partageant le verre de l'amitié. ■



Toute la zone est soumise à travaux : la place Charles-de-Gaulle, l'ancien restaurant Caroloup pour en faire la maison multiservices et la ruelle du Bac.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

## Un projet immobilier en face de la nouvelle piscine

Le réaménagement de l'îlot Ferry et la vente d'un terrain pour l'implantation d'une trentaine de logements figuraient à l'ordre du jour de ce premier conseil de 2025.

**E**n premier point, les travaux dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain » sont lancés, des tracts explicatifs seront transmis à chaque Néodomien. Les travaux parmi lesquels la nouvelle Poste, le restaurant scolaire, la voie verte, les logements autour de l'ancienne piscine, un chemin passant par l'ancienne banque populaire, la suppression de l'autopont ou encore la végétalisation de la ville seront décrits ainsi que le budget estimé. Ces travaux d'ampleur sont jugés nécessaires pour la ville, qui n'a subi aucune amélioration depuis des décennies.

Le maire est autorisé à solliciter les partenaires financiers

pour le réaménagement de l'îlot Ferry. Six logements, dont cinq appartements occupés et une maison insalubre sont vendus à des particuliers pour des prix avoisinant les 55 000 euros, les locataires actuels ont la garantie d'y rester.

Un terrain de 660 m<sup>2</sup>, en face de la nouvelle piscine, est cédé pour 33 000 euros, une trentaine de logements y verront le jour.

Le gymnase de Pont-Saint-Vincent passe sous la tutelle de la communauté de communes, la ville de Pont-saint-Vincent en garde la gestion.

Toutes les délibérations ont approuvé à l'unanimité.

### **30 km/h : fin de la période de prévention**

Un compte rendu a été fait sur la nouvelle vitesse de circulation de la ville, les automobilistes ralentissent et tendent à tenir les 30 km/h, ce qui permet de réduire les accidents graves. La période de non-verbalisation prenant fin, les contrôles seront effectifs et seront annoncés chaque semaine sur les différents supports de la ville. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

## Une comédie musicale pour mettre en scène la vie locale

Portée par des bénévoles passionnés, la comédie musicale « D'hier à aujourd'hui » retracera trente ans de vie locale, entre crises industrielles et scènes du quotidien. Un projet inédit prévu pour 2026.

**A**près deux films sur l'histoire du peuple du fer dans le bassin de Neuves-Maisons, Lino Buttice, musicien et vidéaste néodomien, s'attelle maintenant à une comédie musicale : « D'hier à aujourd'hui ». Portée par l'association Art Institut Alternative, et soutenue par plusieurs autres associations, la comédie mêlera chansons, saynètes et danses, pour mettre en valeur en une heure et demie la vie des gens du territoire, entre 1965 et 1985. Une période troublée par les crises industrielles locales, sidérurgie, mine ou filature.

Plus de cinquante personnes sont venues découvrir le projet lors d'une réunion d'information. Séduites, la plupart se sont inscrites pour participer à cette première. « Une comédie musicale sur un territoire, ça n'existe pas en France, » assure Lino Buttice.

### Des chansons pour raconter le quotidien

Au programme, huit titres, solos, duos ou chœurs dont il est l'auteur-compositeur, sur des thèmes du quotidien. Pas de style en particulier, mais un rythme adapté à chaque thème, rock'n'roll pour la

chanson sur la grève, disco, swing, slow...

En fil conducteur, entre deux chansons, des saynètes écrites et dirigées par le comédien et metteur en scène retraité, Philippe Huriet. Elles offriront des aperçus de la vie quotidienne de cette époque et mettront en scène quelques moments clé de l'histoire locale.

Aucun professionnel à l'affiche, mais des amateurs hypermotivés, chanteurs, comédiens, danseuses, paroliers, musiciens, figurants ou encore les indispensables bricoleurs.

Toute une noria de bénévoles regroupés au sein du collectif Voce.

### Une avant-première prévue pour 2025

Côté calendrier, en été 2025 est prévue une avant-première. Mais pour le spectacle final, il faudra attendre 2026, dans le cadre naturel du carreau de la mine du Val de Fer.

« Le coucou, la petite locomotive » et d'autres chansons sont déjà sorties sur les plateformes musicales, youtube, Spotify etc..

Et deux interprètes, Fanny et Céline, sont venues en donner un avant-goût au cours de la réunion publique, éveillant des sourires avec « La valse des vélos » qui déboulaient à la sortie de l'usine, ou des larmes avec le « Papa ne pars pas », d'une enfant à son père qui la quitte le matin pour aller à la mine.

« D'hier à aujourd'hui » promet d'être un grand succès populaire, dans le sens noble du terme : « issu du peuple, appartenant au peuple. »

### Il est encore temps de s'inscrire pour participer à la comédie musicale !

Chanteur, comédien, bricoleur etc. peuvent encore s'inscrire pour participer à la comédie musicale. Contact : Lino Buttice, 0670701571

ou par mail : [association.aia@gmail.com](mailto:association.aia@gmail.com)

La page Facebook VOCE concentre toutes les informations de la comédie musicale. ■



Lino Buttice a emballé le public avec son projet, la comédie musicale " D'hier à aujourd'hui ", qui

devrait être présentée en avant-première au mois de juillet 2025.





## Conseil : prêt de 250.000 €

**L**e conseil adhère à L'Agence France Locale et donne suite à la proposition de cet organisme pour un prêt de 250.000 € sur 15 ans à un taux de 3,40 %. Des crédits ont donc été ouverts par anticipa-

tion pour la section d'investissement afin de régler divers petits achats, les factures découlant des travaux de la salle des fêtes mais aussi l'adhésion à l'Agence France Locale.

En solidarité avec la population de Mayotte, le conseil décide l'attribution d'un don de 300 € à l'association Protection Civile. Avec six voix pour et cinq contre. ■





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—CHALIGNY

## Les vœux du maire... et l'annonce de son prédécesseur

Lors de la cérémonie des vœux, André Bagard a dressé le bilan de l'année écoulée et présenté les projets municipaux pour 2025. Devant de nombreux élus et habitants, il a notamment mis l'accent sur l'acquisition de terrains pour la future école et le développement de la zone de loisirs.

Comme le veut la tradition, André Bagard, maire de Chaligny, a adressé mardi dernier ses vœux pour 2025 à ses concitoyens, en présence du président de la communauté de communes Filipe Pinho, d'Audrey Bardot suppléante du député Dominique Potier et conseillère départementale et de maires de communes voisines. Surprenant son auditoire, il a commencé par poser des questions : comment les habitants peuvent-ils s'y retrouver entre ce qui relève de la commune et de la communauté de communes ? Entre les différentes strates depuis la commune jusqu'à la région ? À qui sont destinées nos contributions financières ? Puis il a évoqué les réalisations phare de l'année écoulée, dont l'acquisition de la chapelle Notre-Dame-du-Fer et celle des terrains qui serviront à construire la future école (pour 2026, a-t-il précisé). Mais aussi la réfection de l'orgue, le transfert de la gestion du péri-

scolaire aux Francas etc. Il indique que selon l'INSEE, la commune a perdu 300 habitants en 10 ans, culminant à quelque 2 750 âmes.

### Des projets majeurs pour 2025

Pour 2025, il a annoncé différents projets : propositions d'aménagement de la zone de loisirs, mise en œuvre de la vidéoprotection, organisation d'un concours d'architectes pour évaluer la faisabilité du projet nouvelle école, opération de parrainage des tuyaux de l'orgue et prise de décision concernant le parking de la rue des Lombards avec cheminement piétonnier vers la rue des Auges.

Il a chaleureusement remercié « tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour améliorer le quotidien de leurs concitoyens. » Les jeunes élus du CMJ lui ont succédé, annonçant l'organisation d'une

chasse au trésor en 2025, entre autres projets encore à définir.

Ensuite, Filipe Pinho, maire de Chaligny de 2001 à 2020, a rendu hommage à son ancienne adjointe, Christiane Barthélémy, décédée en 2024. Puis, il a annoncé, surprenant de nombreux habitants, qu'il arrêterait la vie publique dès les prochaines élections, « mais pas la vie politique ». Pour avoir « du temps et du silence. » ■



Le maire et les élus présents ont souhaité une bonne année aux habitants, évoquant les réalisations de 2024, les projets futurs mais aussi les difficultés financières prévisibles.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PIERREVILLE

## Focus sur la réhabilitation de la ferme Lambert en 2025

**T**hierry Weyer, maire, a présenté ses vœux à la population. Devant une salle comble pour l'occasion, il a d'abord évoqué la situation de crise politique nationale qui marque la France.

Après avoir rendu hommage aux anciens maires présents, à Claude, le doyen du village, et aux invités, M. Weyer s'est tourné vers les habitants pour dresser le bilan de l'année 2024.

L'année écoulée a été marquée par plusieurs projets ; la fin des travaux sur le chemin du Rouau, la rénovation de la salle des fêtes qui accueille la cantine scolaire. L'inauguration d'un nouvel équipement sportif et l'installation d'une borne interactive devant la mairie té-

moignent également du dynamisme de la commune.

Côté démographie, la commune a célébré deux mariages, enregistrés cinq naissances et accueilli quatre nouvelles familles.

### Ferme Lambert et gare en ligne de mire

Pour 2025, Thierry Weyer a annoncé une pause dans les travaux afin de concentrer les efforts sur le bouclage du dossier de réhabilitation de l'ancienne ferme Lambert, datant de 1719.

Ce projet prévoit d'y installer une maison d'assistantes maternelles, des logements pour seniors et une maison de santé. L'avant-projet définitif sera présenté au cours de l'année.

Autre projet attendu : l'acquisition de la gare, prévue pour septembre,

Après avoir laissé la parole au président de la communauté de communes, qui a salué l'importance des villages dans le tissu territorial, la soirée s'est conclue par une remise des prix aux jeunes diplômés de la ville. ■



La ferme Lambert où seront installés la Maison des Assistants Maternels, des logements pour seniors et une maison de santé.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—RICHARDMÉNIL

## Partenariat mairie-SDIS 54 : la commune solidaire des pompiers

**A** fin de soutenir et d'aider les sapeurs-pompiers volontaires de la commune, le maire et les représentants du SDIS 54 (service départemental d'incendie et de secours du département) se sont retrouvés en mairie pour signer une convention de partenariat. Cette convention va permettre aux pompiers, qui sont également parents, d'être plus disponibles pour leurs interventions en activant les services

du périscolaire pour une prise en charge des enfants scolarisés sur Richardménil (maternelle et élémentaire). Les temps de garderie, et la cantine, pour ces enfants de pompiers seront financés par la commune. Un bel exemple de partenariat dans l'esprit du service public, en sachant que sur la commune de Richardménil, ce sont environ 300 interventions par an qui sont effec-

tuées par la vingtaine de sapeurs-pompiers volontaires. ■



Les autorités du SDIS54 et le maire ont signé une convention de partenariat.



---

# ACTUALITÉS DIVERSES

---

## Toul. Vœux du député Dominique Potier : des souhaits empreints d'espérance pour 2025



Le député Dominique Potier a présenté ses vœux, jeudi 9 janvier, dans la salle de l'Arsenal à Toul. Photo Jérôme Bourguignon

En 2017, le mathématicien Cédric Villani et Dominique Potier, député de la 5<sup>e</sup> circonscription de Meurthe-et-Moselle, se sont connus et appréciés à l'Assemblée nationale.

Ce jeudi 9 janvier, dans la salle de l'Arsenal, le lauréat de la médaille Fields était invité par l'élu local et sa suppléante Audrey Bardot. Il est intervenu sur le thème des sciences et de la démocratie.

Son propos limpide, clair, ponctué d'exemples concrets, s'est terminé par une mise en garde, en raison « du recul de la démocratie à l'échelle mondiale depuis 2010 ». « En politique, il ne faut pas tenir le progrès pour acquis ».

Il a insisté sur la confiance. Un dénominateur commun avec Dominique Potier.

Le député souhaite « plus d'espoir aujourd'hui et plus de confiance demain, tout peut encore arriver ». « Nous devons incarner une espérance pour contrer les extrêmes malgré le contexte géopolitique, la menace sur notre industrie et la découverte de déficits publics inédits ».

